



25 av. Michelet 93405 Saint-Ouen Cedex - S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RC Nanterre B 389 505 850 - Tél : 01 40 10 51 51
Siège social : 738 rue Yves Kermen 92658 Boulogne Billancourt cedex - Identifiant TVA : FR 78 389 505 850

Vos référence :
MAIRIE DE CERNY
11 RUE DEGOMMIER
91590 CERNY

Nos références :
1279701/1 /368237 / COMR01/ /G5 - Avis divers

Attestation de parution

L'annonce qui suit est commandée pour paraître, sous réserve de conformité à son usage, dans Le Parisien (édition 91) , rubrique ANNONCES LEGALES le 05.10.2011

Fait à Saint-Ouen, le 03/10/11,

Le Président Directeur Général de Manchette Publicité,

L'usage des rubriques de petites annonces des journaux doit être conforme à leur destination. Manchette Publicité s'autorise à ne pas publier toute annonce ne respectant pas l'organisation éditoriale du journal et ne respectant pas ses conditions générales de vente.



25 av. Michelet 93405 Saint-Ouen Cedex - S.A.S. au capital de 2 430 000 € - RC Nanterre B 389 505 850 - Tél : 01 40 10 51 51
Siège social : 738 rue Yves Kermen 92658 Boulogne Billancourt cedex - Identifiant TVA : FR 78 389 505 850

Annonce

COMMUNE DE CERNY

PLAN LOCAL D'URBANISME : PRESCRIPTION DE L'ELABORATION

Par délibération en date du 15 septembre 2011, le conseil municipal de Cerny a décidé de prescrire l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire de la commune et de fixer les modalités de la concertation avec la population pendant la durée des études.

Cette délibération est affichée en mairie pendant **un mois depuis le 21 septembre 2011**. Elle est consultable en mairie.

MOTIV2_010